

SOMMAIRE



CONSEIL MUNICIPAL

Remise des écharpes

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Election partielle du CME

SERVICE PÉRISCOLAIRE

Le centre de loisirs cet été **ECOLE**

Rentrée scolaire

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

CCAS - Actions durant la canicule Surveillance estivale Forum des associations Bibliothèque Vivre ensemble à Humanicité-Projets

INFORMATIONS LOCALES

Horaire d'ouverture de la mairie Inauguration de la salle MASSELOT Travaux sur la commune Plan climat-air énergie territorial Retards des services de la Préfecture Collecte de vêtement Etat civil Agenda Expression des élus



Hôtel de ville - 58 bis rue Poincaré 59160 Capinghem Tél : 03-20-92-17-66 Email : contact@ville-capinghem.fr

EN CAS D'URGENCE

Hors ouverture de la mairie Vous pouvez contacter le

077-211-65-32

Ce numéro vous mettra en relation avec un élu. Il est à utiliser pour signaler une réelle gravité qui requiert une action ou une intervention d'urgence.

LE MOT DU MAIRE

Chères Capinghemmoises, Chers Capinghemmois,

J'espère que chacune et chacun d'entre vous aura pu profiter de la période estivale pour faire le plein d'une énergie qui sera sans doute nécessaire afin d'aborder au mieux une rentrée qui s'annonce particulière.



Ce matin, accompagné de Marie-Claude FICHELLE, ma Première adjointe, j'étais aux portes de l'école Lucie Aubrac pour assister à la rentrée des écoliers de la commune. J'ai pu constater que la très grande majorité d'entre eux étaient particulièrement heureux de revoir leurs camarades après un si long hiatus. J'ai pu aussi constater que les prescriptions en matière de port du masque et de limitation de rassemblement étaient particulièrement respectées et j'en remercie tous les enfants et parents présents.

Merci également au corps enseignant ainsi qu'aux agents municipaux pour la bonne préparation de ce moment important de la vie de notre commune. Je crois enfin que parents, enseignants et enfants seront satisfaits des travaux réalisés dans les 4 classes de l'école élémentaire cet été. Un nouvel éclairage par dalles LED et une ventilation aussi performante que celle installée l'an dernier dans l'école maternelle permettront à tous d'étudier et de travailler dans les meilleures conditions.

Ce week-end se déroulera, comme chaque premier week-end de septembre le Forum des associations. Celui-ci sera également perturbé dans son organisation et dans son déroulement par le contexte sanitaire. À notre grand regret nous avons dû indiquer aux associations qu'elles ne pourraient pas, cette année, vous proposer les habituelles démonstrations de leurs activités. Il en sera de même pour le pot de l'amitié qui clôt normalement cette manifestation.

Mais il n'y a pas que la vie scolaire et associative qui soient impactées par la COVID-19. Sans parler de notre vie quotidienne, les finances de la commune le sont aussi. À ce jour, c'est une somme d'environ 50 000€ que nous avons dû consacrer aux masques, gel, gants et autres équipements préventifs. S'y ajoutent près de 13 000€ au titre de l'exonération à hauteur de 50% de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure décidée par le conseil municipal en vue d'accompagner nos entreprises et commerces dans cette période difficile.

Je ne pourrais terminer cet éditorial sans vous annoncer que la salle Adolphe Masselot, située au cœur de notre quartier d'Humanicité sera inaugurée le vendredi 18 septembre prochain à 18h30.

En espérant vous y rencontrer prochainement, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro de votre bulletin municipal.

Christian MATHON
Maire de CAPINGHEM

CONSEIL MUNICIPAL



CÉRÉMONIE DE REMISE DES ÉCHARPES

La remise officielle des écharpes prévu le 27 mai 2020 dernier ayant dû être reportée, au vu des consignes strictes liées à la crise sanitaire, celle-ci s'est déroulée lors du conseil municipal du jeudi 27 août dernier. M. Christian MATHON, réélu maire, a pu remettre aux quatre adjoints :

- Marie Claude FICHELLE: Première Adjointe au maire en charge de la Culture, de la Communication, des Systèmes d'information et de l'Action sociale
- Antoine TRICOIT : Deuxième Adjoint au maire en charge de l'Ecole et du Périscolaire
- Véronique PARABOSCHI : Troisième Adjointe au maire en charge de la Vie locale et des Associations
- Thierry WIDHEN : Quatrième Adjoint au maire en charge du Cadre de vie, de la Sécurité et de la Défense

Et aux deux conseillers municipaux délégués :

- Jean Marc SPETEBROODT en charge des Finances communales
- Vincent DUCOURAU en charge de la Vie économique et des Commerces

M. le Maire a tenu à remercier chacun pour leur engagement et le travail déjà accompli depuis l'installation, tout en soulignant le réel plaisir de travailler avec eux.

A la suite de cette remise d'écharpes, une boutonnière a été distribuée à chaque conseiller municipal. Profitant de cette occasion, Christian MATHON a tenu à apporter quelques précisions sur le port des écharpes.

L'écharpe tricolore, avec gland à franges, est le symbole distinctif d'autorité publique et d'appartenance à un corps constitué. Seuls peuvent porter cette écharpe, les députés, les sénateurs, les maires, les adjoints au maire et conseillers municipaux. Ce qui en exclut, par exemple, les présidents et vice-présidents de communauté de communes.

« Pour les maires, l'écharpe avec gland à franges d'or est portée dans les cérémonies publiques et toutes les fois que l'exercice de leurs fonctions peut rendre nécessaire ce signe distinctif de leur autorité » (décret N° 2000-1250 du 18 décembre 2000).

Le port de l'écharpe avec gland à franges d'argent est réservé aux adjoints au maire et aux conseillers municipaux. Les premiers ne peuvent l'arborer que dans l'exercice de leurs fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire (OPJ) et lorsqu' 'ils remplacent le maire (art. L.2122-17 et 18 du Code général des collectivités territoriales).

Les seconds ne peuvent la porter qu'en officiant par délégation du maire, notamment pour célébrer les mariages.





CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



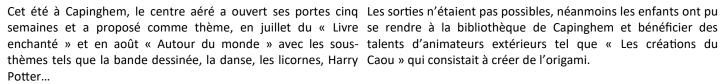
ÉLECTION PARTIELLE

Comme chaque année à cette période se déroule l'élection partielle du Conseil municipal des enfants. Cette année étant une année inédite, au vu de la crise sanitaire, si toutes conditions le permettent, celle-ci aura lieu le mardi 29 septembre à partir de 9h30 en mairie. Ainsi, Hugo DUBLING et Anna DUVAL, élus depuis 2017 et terminant leur mandat respectif cette année suite à leur passage au collège, cèderont deux places destinées à deux élèves CE2.

La date de la cérémonie d'installation serait prévue pour les éventuels nouveaux élus le samedi 10 octobre 2020 à 10h00 en maire.

SERVICE PÉRISCOLAIRE - ECOLE LUCIE AUBRAC

LE CENTRE D'ÉTÉ



Les animateurs portaient le masque, appliquaient la distanciation avec les parents qui déposaient leurs enfants. Ceux -ci ne devaient pas emmener leurs affaires personnelles, mise à Une animation « Picwictoys » l'un de nos prestataires annuels, pour les plus de 11 ans.

sportives, culturelles, musicales ; activités exceptionnelles, des grands. jeux, des défis, des décorations adaptées aux thèmes ont également été réalisées, ainsi que de la danse, une pièce de théâtre, un moment de détente où le cinéma est même venu à nous.

Il a été également proposé une animation sociale sur l'égalité Bien entendu, un dispositif dédié aux enfants du centre aéré a entre filles et garçons, ainsi les enfants ont pu s'exprimer au été mis en place pour assurer la sécurité de chacun d'entre eux. travers de jeux d'expression, de rôle, créer un jeu de cartes et pour les plus grands, jouer dans un Escape Game.

part une gourde d'eau et le port du masque était obligatoire une intervention sportive avec l'ASO où les enfants ont pu s'initier au karaté et aux jeux sportifs collectifs. Le centre s'est terminé par l'intervention de Orange-Outan, maquilleuse Les journées ont été rythmées par diverses activités manuelles, professionnelle, émerveillant les plus petits comme les plus



LA RENTRÉE SCOLAIRE

Mardi 1er septembre 2020, les élèves ont repris le chemin de • l'école. Même si certains tout-petits ont versé des larmes, ainsi que leurs parents, la séparation n'a pas été trop rude, d'autant • que M. le Maire et sa Première adjointe, Madame Fichelle ont • pu réconforter non seulement nos chères têtes blondes, mais aussi répondre aux questions des parents par rapport au contexte du coronavirus, avec l'aide du personnel communal et de l'équipe enseignante.

Pour rappel, voici les principales mesures du protocole sanitaire, conjointement mis en place avec la Municipalité et Mme Paitreault, Directrice du groupe scolaire Lucie Aubrac :

- Les parents s'engagent à prendre la température de leurs enfants et à ne pas les mettre à l'école en cas de fièvre, ou d'apparitions de symptômes chez l'élève ou sa famille, de même s'il a été testé positif, y compris l'un des membres de son foyer. Les parents doivent en informer la directrice sans délai
- Pour les élèves de primaire : les CP et CE1 rentrent à l'école rue de la Closerie, tandis que les CE2, CM1 et CM2 rentrent Retrouvez l'intégralité du protocole sanitaire et toutes les autres côté parking, rue d'Ennetières
- Un seul parent est autorisé à déposer ou récupérer son enfant à l'école
- Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les plus de 11 ans, dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties de l'école, 15 minutes avant/après l'ouverture et fermeture de l'établissement (arrêté préfectoral consultable sur capinghem.fr)
- Le port du masque « grand public » est également obligatoire pour tous les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs

- La distanciation physique d'au moins un mètre doit être respectée autant que possible
- Les attroupements sont interdits
- Les enfants se lavent les mains à l'aide d'une solution de gel hydroalcoolique : entrée et sortie des classes, avant chaque repas, après être allé aux toilettes et le soir avant de rentrer chez soi ou à l'arrivée au domicile
- La distanciation physique n'est plus obligatoire dans les espaces clos lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. Les espaces sont toutefois organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves, notamment dans les salles de classe et la salle Gesquière
- Pour limiter le déplacement des enfants, les services de la cantine s'effectuent directement à table
- Les tables sont nettoyées et désinfectées avant, entre et après chaque service
- Les points de contact sont nettoyés et désinfectés plusieurs fois dans la journée

mesures sur capinghem.fr, rubrique « Enfance ».



VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS

CCAS - ACTIONS PENDANT LA CANICULE



Comme Indiqué dans la précédente édition de L'écho, le CCAS a mis en place une veille sociale en utilisant le registre communal des personnes vulnérables, des contacts téléphoniques ont eu lieu régulièrement afin de faire le point sur

leur santé et leur rappeler les consignes de prudence pendant cette période de fortes chaleurs.

Une distribution de brumisateurs a été faite auprès de ces personnes. Le registre nominatif des personnes vulnérables n'est jamais clos. Les personnes qui le souhaitent peuvent toujours faire une demande d'inscription à n'importe quel moment de l'année.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS SE TIENDRA CETTE ANNÉE

Dimanche 6 septembre 2020 de 10h à 13h Salle Robert Gesquière et salle multi-activités

Ce rendez-vous municipal annuel est dédié aux associations et structures diverses de la commune. Malgré ce contexte sanitaire inédit, la Municipalité a décidé de se donner les moyens nécessaires pour maintenir impérativement cet événement, et ce, malgré la complexité de la mise en œuvre d'un protocole distinct pour la salle Robert Gesquière et la salle multi-activités.

Bien entendu, ce sera dans le respect stricte des consignes sanitaires existantes que le public, accueilli dans les conditions sécuritaires les meilleures, pourra se renseigner sur des activités telles que sportives, culturelles, loisirs, vie sociale, etc. et procéder, le cas échéant, à des inscriptions pour la saison 2020-2021.

Cette rencontre entre associations et public se déroulera à la salle Robert Gesquière et à la salle multi-activités. Cependant, aucune démonstration ne pourra se dérouler. Par ailleurs, ce moment convivial qu'est le verre de l'amitié, offert par la Municipalité, ne pourra avoir lieu.

Enfin, un livret, détaillant les activités de l'ensemble des associations et structures, sera mis à la disposition du public lors de ce Forum et disponible en mairie, par la suite.



SURVEILLANCE ESTIVALE



Comme chaque année lors de la période estivale, un surveillance privée a été instaurée sur tous secteurs de la commune confondus. Entre 22h00 et 3h00 du matin un rondier en voiture

passait dans chaque secteur, relevant et agissant sur toute anomalie.

Si au niveau de cette prestation aucun fait très grave a été constaté, les interventions furent nombreuses. Il s'agissait principalement de stationnements suspects, de troubles à l'ordre public sur lesquels les interventions étaient immédiates et toujours en lien avec la Police nationale.

Au niveau prévention, il y a eu beaucoup d'interventions également sur des portails laissés ouverts, des allées venues suspectes. Dès que cela concernait un habitant (voiture, porte de garage ouverte, lumière extérieure allumée...), l'agent entrait en contact avec lui systématiquement. Bien sûr, il ne pouvait être présent à tous les moments et à tous les endroits, mais au moins la cinquantaine d'interventions relevées a permis de diminuer les méfaits, voire de par cette présence, limiter de nombre exactions.

BIBLIOTHÈQUE

La crise sanitaire actuelle n'empêchera pas la bibliothèque à continuer de remplir son rôle d'accueillir et de conseiller les petits comme les grands.

Cependant, des consignes strictes s'imposent pour préserver votre sécurité.

Dans ce sens, il faut savoir que le port du masque est obligatoire et que par ailleurs les livres déposés sont un temps stockés avant de réintégrer les présentoirs.

Plus de 4500 ouvrages, tant pour les petits que les grands, attendent les adhérents.

De plus, concernant les personnes ayant des difficultés à se déplacer, les livres choisis peuvent être déposés à domicile.

La bibliothèque reste ouverte

- Lundi de 17h à 19h
- Mercredi de 15h à 17h
- Samedi de 11h à 12h



La cotisation demeure toujours à 20€ par an et par famille.

VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS

VIVRE ENSEMBLE À HUMANICITÉ - PROJETS COLLECTIFS



Les municipalités continuent leurs efforts pour un quartier propre et agréable ; un de nos prochains défis : travailler avec elles et les personnes concernées pour que les jardins, trottoirs et pelouses aient un peu moins de d'être reconduits au magasin. Effort à renouveler, sans tai chi chuan cesse. Merci à ceux qui « empruntent » de rapporter euxmêmes ce bien qui ne leur appartient pas.

Jardin partagé

Avis aux amateurs ! On vous y attend. Les séquences de de proximité... jardinage se sont arrêtées et quelques jardiniers solitaires et déconfinés ont continué. Les forces et le temps ont un peu manqué mais, bientôt, un nouveau calendrier permettra aux amateurs de mieux gérer l'existant et de préparer le futur. N'hésitez pas à nous dire si vous êtes intéressés.



AGENDA

déchets canins. Les chariots de Carrefour continuent À partir du mardi 15 septembre à 10h : Cours de qi-gong /

Assemblée d'habitants aux Ateliers Humanicité

Mardi 15 septembre 2020 à 17h30 : Action citoyenne en synergie avec tous sur le stationnement, les commerces

Fête des voisins (sous réserve Covid-19)

Vendredi 18 septembre 2020 de 16h à 20h

Nettoyage collectif (sous réserve Covid-19)

Samedi 19 septembre 2020 : Journée de nettoyage du quartier, dans le cadre du "World clean up day".

INFORMATIONS LOCALES



MAIRIE

Afin répondre au mieux attentes aux Capinghemmoises et Capinghemmois, désormais, à partir de 7 septembre, l'accueil de la mairie sera ouvert au public :

- Mardi de 14h à 17h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 19h
- Samedi de 9h à 12h

SALLE ADOLPHE MASSELOT

La date d'inauguration de la salle Adolphe MASSELOT a été annoncée lors du conseil municipal du jeudi 27 août 2020. Elle était fixée au vendredi 18 septembre 2020, le jour de la Fête des voisins du quartier Humanicité.

Compte tenu du contexte Covid-19, la Municipalité a décidé de reporter cette manifestation. Elle prendra la forme d'une porte-ouverte ultérieurement. Toutefois, activités débuteront, comme prévu, à partir du 21 septembre prochain.

A partir de 2022, l'Espace Adolphe MASSELOT sera le troisième bureau de vote de la commune. Les activités vont être ajustées au fil du temps, en fonction des besoins.





INFORMATIONS LOCALES

16

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

L'école Lucie Aubrac

Encore une très belle réalisation à l'école primaire Lucie Aubrac de Capinghem :

- Réfection de la VMC des blocs sanitaires et des salles attenantes.
- Ventilation double flux dans les 4 salles de classe afin de permettre aux enfants de respirer un air propre et sain en permanence. Ces salles de cours ne sont donc plus des espaces totalement confinés, où il régnait une ambiance de type cocotte-minute dans un bouillon de bactéries et tout en faisant des économies d'énergie. (descriptif en photo).
- Remplacement de tous les anciens luminaires fluorescents blanc hôpital par des panneaux LED 32 watts, micro prismatique UGR 16, blanc chaud 3000 Kelvin. La consommation électrique passe donc de 4000 Watts à 1600 Watts... sacrée économie d'énergie!

De plus, un coup de rafraîchissement (peinture) des murs et des portes, un grand nettoyage du groupe scolaire, l'ensemble des bancs de la commune repeints, et malgré la canicule et l'effectif estival restreint, les espaces verts de l'ensemble des quartiers ont été entretenus avec le renfort des équipes du périscolaire.

En cette rentrée notre beau village peut être apprécié comme il se doit. en cette rentrée.

Sécurité



Une nouvelle caméra nomade s'ajoute au dispositif existant situé au carrefour de la rue des Faisans et rue Augustin Tirant. Celle-ci est mise en fonction depuis le 27 aout 2020.

L'automne Saison propice à l'élagage des arbres

Comme indiqué dans notre précédent L'écho, nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont tenus de procéder à l'élagage de leurs arbres, couper les branches et les racines qui avancent sur la voie publique.



M. le Maire peut imposer aux riverains des rues, des allées, des cours, des avenues, ... à procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété, dès lors que ceux-ci portent atteinte, soit à la commodité du passage, soit à la visibilité par les automobilistes.





QUARTIER RUE DES FUSILLÉS

Les nuisances

Le voisinage est parfois gêné par des nuisances en provenance de deux entreprises de la ZAMIN. M. Thierry WIDHEN, Adjoint au maire délégué, entre autres au Cadre de vie à Capinghem, a pris contact avec Electro Dépôt et Métro afin de trouver un consensus et des solutions pour réduire ces nuisances sonores dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Plantation de nouveaux arbres

La souche d'un arbre, qui était restée en l'état depuis plusieurs années, a été retirée. Un nouvel érable sera implanté dans les prochaines semaines. Une opération similaire sera menée sur l'arbre manquant place de la Fraternité.

Capinghem

INFORMATIONS LOCALES

DÉMARCHAGE À DOMICILE. SOYEZ PRUDENTS!!!

Certaines entreprises font du démarchage à domicile, il est appelé à la plus grande vigilance sur ce sujet. Vous êtes invités à rester prudent en ne permettant pas l'accès à votre domicile.

N'hésitez pas à demander au démarcheur de se rendre en mairie pour obtenir une attestation signée de M. le Maire.

ESCROQUERIES TÉLÉPHONIQUES

Des escrocs se font actuellement passer pour des agents de la mairie, vous téléphonent, et vous demandent si vous respectez le port du masque, en glanant des informations personnelles.

Vous pouvez également recevoir une invitation à télécharger une application, via SMS, MMS ou mail. Dans tous les cas :

- Veuillez ne pas donner suite à ces appels, ni télécharger les applications proposées
- Avertissez-nous le plus rapidement possible, avec captures écran des messages SMS ou MMS que vous recevez ainsi que le numéro de téléphone qui vous

ETAT CIVIL 2020

P.A.C.S.

PONTEVILLE Clyde et MARSAL COMAS Jennifer le 11/07 BERDIN Thomas et COQUET Charlotte le 18/07 YARD Augustin et DEMAY Estelle le 25/07 CAILLET Lucas et FONTAINE Florent le 05/08 CASPERS Jérôme et DISIAUX Amandine le 08/08

Mariage

MEGRET Clément et TANG Mélody le 11/07 TURBANT Maxence et GUILLEZ Estelle le 18/07

Naissance

DELABROYE Noé le 17/06 LEFEBVRE Louis le 21/06 EL BOUHABI Wail le 15/07 MONTAGNE Alix le 23/07 STUBBE DEVOS Jeanne le 24/07 FINIELS Isaac le 19/08

Décès

DEBAILLON VESQUE Marie-Antoinette le 03/07 DESTROYE Francis le 06/07 TEMBUYSER Olivier le 10/07 FONTAINE Francis le 27/07 MARESCAUX Christiane le 04/08 MORFOUACE Armand le 13/08 ZOTOW Grégory le 26/08

Transcriptions de décès

Capinghemmois décédés hors de la commune ABDELLI Celia le 22/05 LEJOSNE Frédéric le 27/07 DELOFFRE Peggy le 02/08

PLAN CLIMAT-AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DE LA MEL



M. le Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL) a prescrit une procédure de participation du public par voie électronique portant sur le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la MEL, et l'évaluation environnementale dont il fait l'objet. Cette procédure, prévue par le Code de l'Environnement, se tiendra du 16 septembre au 18 octobre 2020 inclus. Ouverte à tous, elle permet de prendre connaissance du projet PCAET voté par le Conseil Métropolitain en décembre 2019, de l'évaluation de ses impacts prévisibles sur l'environnement, et d'émettre ses observations et propositions directement en ligne.

L'intégralité des documents constituant le projet est consultable sur le site internet dédié à l'adresse suivante : https://participation.lillemetropole.fr/processes/concertationplanclimatmel

Chacun pourra également y déposer ses observations en ligne ou par mail à l'adresse PCAET@lillemetropole.fr . La version papier du dossier est également consultable au siège de la MEL 2 blvd des Cités Unies 59040 Lille cedex aux jours et heures d'ouvertures habituels. Toute information relative au projet de PCAET peut être demandée auprès de la direction Transitions Energie Climat au 03 59 00 18 66.

À l'issue de la procédure, le Conseil de la MEL se prononcera par délibération sur le projet de PCAET, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier et des observations du public. Au plus tard à la date de la publication de cette décision, la MEL rendra publics par voie électronique : la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte ; le recueil des observations et propositions déposées par voie électronique ; les motifs de sa décision.

L'ensemble de ces informations seront consultables sur le site internet dédié à la procédure, à l'adresse indiquée ci-dessus, pour une durée minimale de trois mois à compter de leur mise en ligne. Veuillez télécharger l'arrêté métropolitain n° 20 A 153 ouvrant la procédure de participation du public par voie électronique; l'avis annonçant la procédure au public.

COLLECTE DE VÊTEMENTS

Les vêtements, que vous souhaitez donner, peuvent être déposés à la mairie ou à l'espace Masselot samedi 17 octobre prochain de 9h à 12h. Par avance, merci de votre générosité.



RETARD DE LA PRÉFECTURE

Concernant l'envoi des diplômes de la médaille du travail (session du 14 juillet) : pas de délivrance avant le 15 septembre 2020 et rappel que la nouvelle procédure d'inscription est désormais en ligne : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail

INFORMATIONS LOCALES

AGENDA 2020

Septembre (sous réserve covid-19)

Dimanche 6 : Forum des associations de 10h à 13h salle Gesquière et salle multi-activités

Mercredi 9 : Point danse : inscriptions de 14h à 17h à l'espace associatif

Lundi 14 : Permanence de la Mutuelle santé citoyenne de 14h à 16h à la mairie

Vendredi 18 : Fête des voisins au quartier d'Humanicité **Samedi 19 :** Opération nettoyage au quartier Humanicité

Lundi 28 : Permanence de la Mutuelle santé citoyenne

de 14h à 16h à l'espace Masselot et à la mairie

Mardi 29 : Election partielle du CME à 10h en mairie

Octobre

Lundi 12 : Permanence de la Mutuelle santé citoyenne de 14h à 16h à la mairie

Samedi 17 : Collecte de vêtements de 9h à 12h à la mairie ou à l'espace Masselot

Lundi 26 : Permanence de la Mutuelle santé citoyenne de 14h à 16h à l'espace Masselot et à la mairie

Novembre

Lundi 9 : Permanence de la Mutuelle santé citoyenne de 14h à 16h à la mairie

Samedi 21 : Soirée ukrainienne

Lundi 23 : Permanence de la Mutuelle santé citoyenne de 14h à 16h à l'espace Masselot et à la mairie

COUVERTURE SANTÉ-ÉTUDIANTE

L'Assurance maladie vous informe que votre couverture santé, pour la rentrée 2020, est garantie et que vos frais médicaux sont automatiquement pris en charge :

- Par le régime général, de l'assurance maladie, si vous êtes déjà étudiant-e
- Par votre régime actuel, souvent celui de vos parents, si vous débutez vos études.

Pour bénéficier d'une prise en charge optimale de vos frais de santé :

- Créez votre compte sur https://ameli.fr
- Déclarez votre médecin traitant et transmettez votre RIB
- Mettez à jour votre Carte vitale
- Souscrivez à une complémentaire santé

Pour rappel, le 1er septembre 2019 marquait la reprise de la grande majorité des étudiants par le régime général et sonnait, dans le même temps, la fin du régime étudiant de sécurité sociale. Pour plus d'informations : https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudiant/etudiant

Directeur de publication : Christian MATHON Réalisation : Marie Claude FICHELLE Conception : Denis DESCAMPS

EXPRESSIONS DES ÉLUS

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Chères Capinghemmoises, chers Capinghemmois,

Vous le découvrez sur ce numéro de l'écho, la majorité municipale a décidé, en conformité avec le code des collectivités territoriales, de créer une tribune d'expression libre pour les deux groupes politiques présents au conseil municipal.

C'est l'occasion pour toute notre équipe, dirigée par Christian Mathon, de vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée le 15 mars dernier en nous plaçant en tête des élections avec plus de 57% des voix exprimés.

Nous nous attacherons, comme nous l'avons toujours fait, avec une équipe renouvelée, à représenter tous les Capinghemmois afin de faire vivre l'âme de notre village.

Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous, et espérons que les enfants seront satisfaits de découvrir tous les aménagements nouveaux dans leur école. La nouvelle ventilation tombe à point nommé et leur donnera un air pur et sain à respirer.

Christian Mathon et Marie-Claude Fichelle étaient présents à la rentrée pour s'assurer du respect du protocole sanitaire. Tous les services scolaires et périscolaires ont été formés pour assurer un accueil des enfants avec un protocole respectant des règles encore plus sûres que celles demandées par la préfecture, élaboré en accord avec Antoine Tricoit, adjoint en charge de l'École, et Marion Paitreault, directrice de l'école. La santé de nos enfants et de leurs parents / grands-parents vaut bien l'engagement total de nos élus et de nos services municipaux, qui sont mobilisés depuis le début de la crise.

Nous nous félicitons et remercions nos collègues de l'opposition pour les trois conseils municipaux très constructifs que nous avons eu depuis notre élection.

Nous sommes fin prêts pour lancer de nouveaux projets que vous pouvez découvrir dans les pages de L'écho.

Vous pouvez nous contacter via ce mail : notrevillagenotreavenir@gmail.com et lors de nos futures permanences en mairie.

Vincent DUCOURAU

GROUPE DE L'OPPOSITION

Le règlement intérieur, imposé par l'équipe ayant remporté les élections, permet généreusement aux représentants de la liste « Notre Parti c'est Capinghem » de s'exprimer dans l'Echo avec 85 mots !

Pour cet Echo, nous les utiliserons pour remercier les 42.66 % de Capinghemmois votants qui nous ont soutenus.

Nous sommes 4 élus (sur les 19 du conseil municipal) : Nathalie Roubaud, Abdelkader Kimour, Karine Udry, Jérôme Agnieray. Nous porterons vos demandes et votre parole tout au long du mandat. Pour nous

contacter: nathalie.roubaud.capinghem@gmail.com